

Incendie - Evacuation

Objectifs de la formation

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens mis à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours, et procéder à l'évacuation de l'établissement en appliquant les consignes générales de sécurité.



Objectifs de la formation

Maîtriser les techniques d'animation de groupes orientées lecture aux tout petits (0-3ans)
Savoir constituer une bibliothèque destinée aux tout-petits

Programme – réf. : P.FO.FOINEV

- **Enseignements théoriques**
 - ✓ Prévention.
 - ✓ Théorie du feu.
 - ✓ Déroulement type d'un incendie.
 - ✓ Dangers des fumées.
 - ✓ Intervention dans un local sinistré.
 - ✓ Moyens de secours et installations techniques de sécurité.
 - ✓ Procédés d'extinction.
 - ✓ Alerte des secours.
 - ✓ Organisation de la sécurité incendie de l'établissement et rôle des personnes désignées.
- **Enseignements théoriques (suite)**
 - ✓ Méthode d'évacuation de l'établissement.
 - ✓ Vidéos.
- **Enseignements pratiques**
 - ✓ Audition du signal sonore.
 - ✓ Explication du fonctionnement du Système de Sécurité Incendie de l'établissement.
 - ✓ Application des consignes de sécurité.
 - ✓ Lecture de plan et repérage des cheminements.
 - ✓ Exercice pratique d'évacuation (si souhaité).
 - ✓ Mise en œuvre effective des moyens d'extinction

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Travailleurs désignés pour tenir un rôle dans l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement, tel que :
intervention sur un début d'incendie, encadrement de l'évacuation, prise en charge des handicapés, alerte des secours
Ne nécessite pas de pré-requis

REFERENCES

REGLEMENTAIRES

Incendie : Articles R4227-28, R4227-39, et R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail.

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Recommandation : Règle APSAD R6.

ORGANISATION

Durée : 1 jour (7 heures)

Atelier de formation sur site

Groupe de 12 personnes max